



Le positionnement du Parti socialiste

Bureau national du 6 novembre :

Dès cette réunion du BN, le Parti socialiste prend la mesure du mouvement des Gilets Jaunes et adopte une résolution affirmant son soutien «aux Français qui défendent leur pouvoir d'achat» et appelant à l'organisation d'une Conférence Nationale sur le financement de la transition écologique associant l'ensemble des composantes économiques, sociales et politiques du pays.

Le BN insiste alors sur le fait que la hausse de la fiscalité écologique est «une goutte qui fait déborder le vase» des Français en manque de pouvoir d'achat et méprisés par la politique fiscale et sociale injuste du gouvernement.

Bureau national du 20 novembre :

À cette occasion, le Bureau national du Parti dénonce l'absence d'écoute et de réponse du gouvernement à la mobilisation. Il souligne le «mécontentement profond à l'égard de l'injustice de la politique fiscale conduite par le président de la République et sa majorité». Il avertit que «le risque majeur [que prend le gouvernement] c'est d'entraîner notre pays dans une impasse politique, économique, sociale et écologique.»

Il invite le gouvernement à «donner un débouché politique aux attentes exprimées par nos concitoyens sur leur pouvoir d'achat», «sauf à "jouer" un dangereux pourrissement et l'aggravation des tensions».

Pour cela il appelle à la tenue d'états généraux du pouvoir d'achat et de la transition écologique pour sortir de l'impasse.

La réaction au discours du président de la République le 27 novembre :

Après les annonces du président de la République, le Parti a réagi en déplorant un «président hors sujet» cherchant à fuir son propre bilan, n'apportant aucune réponse concrète aux attentes des gilets jaunes en matière de pouvoir d'achat, renvoyant tout a plus tard et proposant une vague concertation de trois mois, aux contours flous.

Le Parti déplorait également que le président refuse d'emblée de changer de cap et de s'en sortir en évoquant uniquement la fiscalité énergétique, comme si celle-ci était responsable de tout. Comme pour mieux éluder la question de la justice fiscale et sociale et du pouvoir d'achat.

Le Parti appelait à nouveau à la tenue d'états généraux.

Suites aux manifestations du 1^{er} décembre :

Le 2 décembre, Olivier Faure, Valérie Rabault et Patrick Kanner, écrivent au président de la République pour lui demander d'ouvrir une démarche «sincère, ouverte et radicale de concertation [...] avec tous les partis politiques, les syndicats, les ONG, les associations et évidemment avec les représentants du mouvement des gilets jaunes».



RETROUVE CE COURRIER EN CLIQUANT :

<https://www.parti-socialiste.fr/giletsjaunes-retrouvez-la-lettre-adressee-au-president-de-la-republique/>

Le 3 décembre :

Olivier Faure, Valérie Rabault et Patrick Kanner sont reçus à Matignon par le Premier ministre. Ils rappellent la position du Parti en faveur d'états généraux et présentent une PPL déposée à l'Assemblée et au Sénat afin de proposer des solutions d'urgence face à la crise.

Le 3 décembre, la réunion extraordinaire du BN et des groupes parlementaires décide unanimement que le groupe socialiste portera à l'Assemblée nationale nos propositions qui répondent aux aspirations de justice sociale et fiscale portées par les gilets jaunes. Si les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur, alors le groupe déposera et votera une motion de censure.

Le 4 décembre, le Premier ministre annonce :

- Un moratoire de 6 mois sur la taxe carbone, les taxes prévues sur le gazole non routier (GNR) dans les travaux publics, et la convergence des prix du diesel et de l'essence.
- Le renoncement provisoire à l'alourdissement des conditions de contrôle technique sur les automobiles, prévu l'an prochain.
- L'annulation des hausses des tarifs de l'électricité d'ici à mai 2019.
- Il annonce également une concertation sur la fiscalité écologique.

Olivier Faure dénonce alors une volonté d'«*enfermer le débat dans une fausse alternative : écologie ou pouvoir d'achat, services publics ou impôts*». Et d'ajouter, «**Ce que nous demandons, c'est la justice fiscale, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, une discussion salariale**».

Le 5 décembre :

Olivier Faure, Valérie Rabault, et Josette Manin interviennent dans le débat organisé par le gouvernement sur la fiscalité écologique et ses conséquences sur le pouvoir d'achat.

Ils appellent à des solutions d'urgence et un changement de cap pour aboutir à un nouveau pacte démocratique, social et écologique.



RETROUVE LE DISCOURS PRONONCÉ PAR OLIVIER FAURE EN CLIQUANT

<https://www.parti-socialiste.fr/fiscalite-ecologique-et-pouvoir-dachat-nos-declarations-a-lassemblee-nationale/>

À l'issue du débat les partis de gauche présents à l'Assemblée se sont réunis pour convenir d'une motion de censure.

Le 7 décembre :

Appel au calme d'Olivier Faure, dans *Le Parisien* : « Samedi, refusez la violence de ceux qui utilisent votre mouvement pour affaiblir la République. »



RETROUVE L'ARTICLE EN CLIQUANT :

<http://www.leparisien.fr/societe/gilets-jaunes-les-appels-au-calme-se-multiplient-07-12-2018-7962756.php>

Le 10 décembre :

Suite à la déclaration du président de la République, qui a décrété « l'état d'urgence économique et sociale », Olivier Faure dénonce 4 points :

- Il rappelle que le soir même, le Sénat a voté **la fin de l'exit tax!** « Vous pouvez maintenant vous exiler fiscalement à l'étranger sans payer d'amende ! Voilà l'hypocrisie de Macron et de son gouvernement ! » Rien n'a changé...
- Il indique qu'Emmanuel Macron pouvait répondre à la colère par un plan de **25 milliards mobilisables** tout de suite pour le pouvoir d'achat : 5 milliards de cadeaux fiscaux pour les grandes fortunes, 20 milliards sur le doublement du CICE que personne n'a demandé. Mais non, il n'en a rien fait...
- Le cap n'est pas modifié : « Le nouveau monde, c'est "retour vers le futur". Le nouveau monde c'est du Sarkozy. **Les heures supplémentaires défiscalisées seront payées par les chômeurs, les retraités et ceux qui n'en font pas.** »
- Pour financer les dépenses annoncées, « **les recettes ne viendront pas des grandes fortunes mais de la poche des Français eux-mêmes!** ». « C'est un vrai scandale » ajoute-t-il.

Les partis de gauche présents à l'Assemblée conviennent de déposer, mardi 11 décembre, une motion de censure.

Les propositions du Parti socialiste

Dès le 6 novembre, le PS est le premier à proposer l'organisation d'une conférence nationale puis d'états généraux sur le pouvoir d'achat et la transition écologique.

La CFDT reprendra ensuite la proposition.

Le 3 décembre la proposition de loi (PPL) déposée par les députés et sénateurs socialistes propose :

1. ► **La réinstauration de l'impôt sur la fortune (ISF)** pour rétablir la justice fiscale dans notre pays.
2. ► **L'annulation de la nouvelle hausse des taxes sur les carburants, le fioul domestique et le gaz, prévue pour le 1^{er} janvier 2019.**
3. ► **Une nouvelle version du chèque énergie.** D'abord, pour les 3,7 millions de Français qui en bénéficient aujourd'hui, nous proposons d'y inclure une composante carburant. Aujourd'hui le chèque énergie ne couvre qu'une partie des dépenses de chauffage, d'électricité et d'isolation. Il pourra aussi servir pour absorber une partie des coûts en carburant. Nous proposons également une augmentation de 25% du montant du chèque énergie. Ainsi, un ménage français qui n'a pas accès à un réseau de transports en commun et qui aurait un chèque énergie de 227 euros aujourd'hui, bénéficiera demain d'un chèque énergie de 355 euros, avec lequel il pourra également payer une partie de son carburant. Enfin, nous voulons attribuer le chèque énergie à 8,5 millions de Français supplémentaires qui n'ont pas accès à des transports en commun, qui empruntent tous les jours leur véhicule pour aller travailler et qui ont moins de 1 700 euros par mois.
4. ► **L'augmentation de la prime d'activité, avec l'objectif que son montant atteigne 180 euros par mois pour les personnes au niveau du SMIC.**
5. ► **L'indexation des retraites de base sur l'inflation.**
6. ► **La hausse de la CSG aux seules pensions équivalentes à plus de 3 000 euros par mois pour un retraité célibataire.**
7. ► **La restauration de l'ISF, par une augmentation de la fiscalité sur les revenus mobiliers, tels que les dividendes.**



L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA PROPOSITION DE LOI AU 1^{ER} JANVIER 2019 :

<https://www.parti-socialiste.fr/retrouvez-notre-proposition-de-loi-pour-sortir-de-la-crise/>



www.parti-socialiste.fr |   